

<https://www.snetap-fsu.fr/Gagne-Des-combats-des-victoires.html>



Gagné ! Des combats, des victoires !

- Nos Actions -

Date de mise en ligne : jeudi 7 décembre 2023

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH283/gagne_s-lignieres-59f90.png

Filière de formation sauvée !

Coup de chaud au Campus Bougainville en Ile de France pour les classes de Bac pro Productions Horticoles ! Pendant plusieurs années, les effectifs ont périclité ...

Chronique d'une fin annoncée, adieu les pensées, adieu les géraniums !

L'insistance des syndiqué.es SNETAP-[FSU](#) pour maintenir la filière, a permis la **reconfiguration d'Affelnet en fléchant le parcours spécifique des élèves en Productions Horticoles**, et les élèves sont revenu.es !

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH283/1-8-335de.png>

Régularisation des contrats des [AESH](#), restaurer les droits !

En deux années, ce sont 35 contrats d'[AESH](#) qui ont été portés par le SNETAP-FSU auprès de tous les services du ministère ([DRAAF](#), [DGER](#), SRH) pour obtenir les régularisations rétroactives pour un montant total de rémunérations rendues aux agent-es de près de 75 000 euro ! Fort de ces victoires individuelles, le SNETAP-FSU exige la révision générale des contrats des AESH, dénonce la déconcentration de la gestion des contrats des AESH et revendique une prise en main directe par le ministère de la gestion des contrats individuels ! La CDIisation de plus de 600 AESH à l'automne 2023 va accélérer ce processus de centralisation et d'égalité de traitement des agent-es ! Les élu-es catégoriel-les des AESH continuent leur combat !

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH283/2-6-b2415.png>

Trop-perçus, sortir les agent-es de l'insécurité salariale

Dans des procédures souvent longues et complexes comme les arrêts de longue durée, les accidents de travail, etc., l'agent-e déjà affaibli-e se voit trop souvent demandé des régularisations de trop-perçus salariaux pouvant être de plusieurs milliers d'euro... Si l'échelonnement de remboursement avec le Trésor Public est la règle budgétaire, les élu-es du secteur des affaires individuelles du SNETAP-FSU prennent directement contact avec les services du MASA pour défendre l'agent-e et très souvent **obtenir l'annulation de ces remboursements en montrant d'une part la bonne foi de l'agent-e et assez souvent les responsabilités de l'employeur** dans ces situations !

<https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH283/3-5-8a113.png>

Imputabilité au service reconnue, rémunération garantie

Les dossiers d'accident de travail imputable au service pour l'obtention d'un CITIS sont des dossiers particulièrement complexes et souvent douloureux pour les agent-es, expertise médicale, contre-expertise, passage devant la commission de réforme devenue en 2023 conseil médical, délais de procédure.... Le SNETAP-FSU, ses élu-es paritaires, ses élu-es dans les conseils médicaux accompagnent, aident, conseillent, défendent les personnels de [EAP](#)...et régulièrement **obtiennent la reconnaissance de l'imputabilité au service** avec quasiment à chaque fois une régularisation salariale de plusieurs milliers d'euro pour l'agent-e !